



Programme de formation

La captation des spectacles : aspects juridiques

Objectifs :

D'un point de vue juridique, la captation d'un spectacle vivant s'apparente à une tranche napolitaine... c'est un empilement complexe de couches successives, intercalées dans un ordre subtil ! Quels sont les titulaires des droits ? Quelles sont les places respectives de l'auteur, du producteur et du réalisateur ? Quel est l'impact des différents modes d'exploitation ? Cette formation aide à se poser les bonnes questions et dans le bon ordre.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- comprendre les enjeux artistiques, juridiques et techniques de la captation d'un spectacle vivant
- identifier la nature des autorisations à obtenir
- identifier les partenaires financiers
- formaliser les modalités contractuelles

A l'issue de cette formation, la structure ou le service évaluera les enjeux des productions audiovisuelles de spectacles et anticipera les difficultés générées par la rencontre des deux cultures professionnelles.

Publics et prérequis :

Cette formation est destinée à toute personne confrontée aux problématiques concrètes de la captation des spectacles vivants pour leurs exploitations audiovisuelles. Elle est ouverte à celles qui occupent des fonctions d'administrateur, chargé de production ou responsable de communication.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Cette formation articule des apports théoriques à des études de cas pratiques.

Durée :

14 heures.

Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Les droits en jeu
les droits d'auteur
les droits voisins des artistes interprètes
les droits voisins des producteurs de phonogrammes
le droit à l'image des personnes
le droit à l'image de certains biens : œuvres, biens appartenant au domaine public...

Les contrats avec les titulaires de droits
les auteurs
les artistes interprètes
les producteurs de phonogrammes
les personnes reconnaissables à l'image

Les contrats avec les partenaires
la coproduction audiovisuelle
Radio-France
les captations mémoires, les archives...
les mécanismes de soutien financier

La rémunération des équipes de production
la convention collective applicable
le plateau artistique
l'équipe technique
les modalités de rémunération

L'exploitation de la captation
les contrats pour la diffusion et l'exploitation

Etudes de cas
cas issus de l'expérience du formateur
cas issus du groupe de participants

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui même. Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.

Documentation :

La documentation pédagogique remise aux participants est composée de fiches techniques rédigées par l'intervenant et le livre L'Aide mémoire de La Scène : Droits d'auteur et droits voisins - Jean Vincent - 2016.